



Dirigeant en difficulté, un parcours dédié dans la Vienne

lundi 2 novembre 2015, par [lpe](#)

C'est mercredi dernier qu'a été lancé officiellement ce dispositif d'accompagnement du dirigeant, à l'occasion d'une conférence d'Olivier Torres, enseignant chercheur spécialiste de la santé des dirigeants.

A l'origine, un constat : lorsque les difficultés apparaissent dans l'entreprise, le stress accumulé par le dirigeant peut être source de drames et bien souvent, celui-ci n'ose pas se confier. La honte, le sentiment d'échec, largement stigmatisé dans notre pays, alimentent ce mutisme. Au sein du Tribunal de commerce de Saintes, depuis 2013, une initiative similaire a été testée : il s'agit de l'Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë.

Forts de leurs relations étroites avec les entrepreneurs, des syndicats patronaux se sont réunis : le MEDEF de la Vienne (qui avait déjà mis en place une cellule de crise en 2008), l'UIMM de la Vienne, la FFB, la Fédération de la Formation Professionnelle, et le CJD. Ils viennent donc de lancer ce parcours d'accompagnement du chef d'entreprise en difficultés.

3 stades d'intervention

Il s'agit de faire jouer leurs réseaux pour repérer des situation difficiles et proposer au chef d'entreprise :

- un soutien psychologique assuré en partenariat avec l'observatoire Amarok et ses psychologues. Du premier appel téléphonique à des entretiens réguliers et confidentiels, le dispositif permettra d'évaluer l'état de santé psychologique de l'entrepreneur et son évolution
- un accompagnement stratégique avec des bénévoles, eux-mêmes chefs d'entreprise, qui pourront apporter leur expertise en termes de gestion, de métier sur les problèmes rencontrés par l'entreprise en toute confidentialité
- un accompagnement lors de la phase de rebond : permettre à la personne de se remotiver sur de nouveaux projets après un échec. Un parrain sera désigné pour chaque entrepreneur, un suivi en groupes de travail pourra également être assuré.

Ce programme est donc avant tout fait pour rompre l'isolement du chef d'entreprise en difficultés *"un procédé que nous connaissons bien au Centre des Jeunes Dirigeants"* expliquait Louis-Marie Mitteault *"dans le Groupe d'Aide à la Décision, nous accompagnons un chef d'entreprise qui nous a sollicités soit car son entreprise est en difficultés, soit pour opérer un choix stratégique dans un cadre de développement. Cette démarche est réalisée en complète confidentialité et nous dispensons nos conseils avec bienveillance."* Le CJD Poitiers Châtellerauld organise d'ailleurs le 17 novembre une plénière sur la solidarité entre dirigeants.

Pour Philippe Jehanno, président de l'UIMM de la Vienne, il s'agit aussi de *"ne pas perdre ces gens qui ont acquis un vrai savoir-faire, ne pas les laisser sur le bord de la route."*

Richard Lazurowicz, président du MEDEF de la Vienne ajoutait *"il y a beaucoup de patrons qui ont aujourd'hui entre 55 et 65 ans et qui veulent vendre leur affaire car ils en ont marre, l'équilibre qu'ils ont entretenu pendant des années entre plaisir d'entreprendre et difficultés rencontrées est rompu, il faut*

donc les aider à ne pas lâcher prise. De plus, quand l'entreprise est petite, cette baisse de moral du dirigeant a souvent un impact sur la santé financière de l'affaire. C'est alors un cercle vicieux qui s'engage et bien souvent, quand la parole se libère, il est trop tard."

Les initiateurs de ce projet envisageraient de créer une porte d'entrée unique, éventuellement un numéro d'appel dédié pour ce programme, mais en attendant, le chef d'entreprise en difficultés est appelé à contacter l'un des syndicats cités plus haut, qu'il soit adhérent ou non.

CR.

De gauche à droite sur la photo : Nicolas Roos (FFF), Philippe Jehanno (UIMM Vienne), Richard Lazurrowicz (MEDEF Vienne), Jean-Claude Dupraz (FFB Vienne) et Louis-Marie Mitteault (CJD Poitiers Châtellerauld).